N° 286 — CXXXVIIIme Année | Un numéro : 5 centimes | Mercredi 2 Décembre 1896

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures (grandes annonces avant midi) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

H. WOLFRATH & Cie, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — La vente au numéro a lieu: — TÉLÉPHONE

Bureau du journal, kiosque, librairie Ul. Guyot, gare J.-S. et par les porteurs.

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse . . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 »	65	D'origine étrangère	20
6 à 7 »	75	Réclames	30
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Avis mortuaires, minimum . . .	2 fr.
Répétition	8	Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Cie

éditeurs de la *Feuille d'Avis*

EXÉCUTION CORRECTE DE

Tous les genres de travaux d'impression

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

Bulletin météorologique — Décembre

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ETAT DU CIEL
1	— 2.8	— 5.8	— 2.2	720.3	0.5	var.	faibl.	couv

Brumeux.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6)

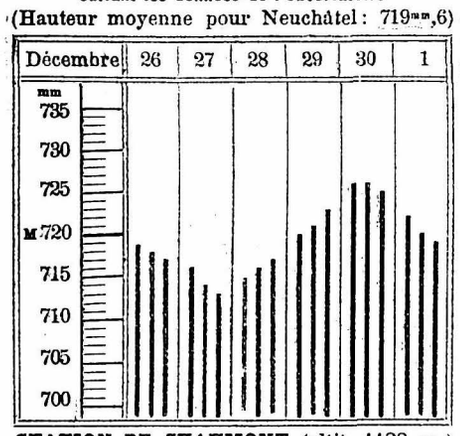

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

29	— 5.6	— 5.4	+ 7.1	664.8		N.-E	moy.	couv
30	— 3.6	— 1.2	+ 9.1	668.7		»	faibl.	clair

Du 29. Toutes les Alpes visibles le matin à 7 h 30. Soleil jusqu'à 10 heures. Mer de brouillard sur la plaine et le lac. Brouillard à partir de 11 heures et durant tout l'après-midi. Fort givre sur les arbres le soir à 5 h.

Du 30. Fort givre sur les arbres le matin. Soleil et toutes les Alpes visibles toute la journée. Brouillard sur la plaine et le lac jusqu'au soir.

Ville de la Chaux-de-Fonds

FOIRE DE NOËL

Ouverture de la foire : le 19 décembre 1896.

Fermeture : le 3 janvier 1897.

Emplacement : Place-Neuve.

Pour tous renseignements et demandes d'abonnement, **s'adresser à l'Inspecteur de police, Hôtel communal, rue de la Serre.** (H. 3374 C.)

Direction de police.

IMMEUBLES A VENDRE

IMMEUBLE A VENDRE

On offre à vendre, à Gorgier, au lieu dit « A la Rive », un immeuble comprenant bâtiment, places, jardin et grève (4283m²), plus une petite vigne de 96m².

S'adresser pour tous autres renseignements à l'**Agence agricole et viticole.** Avenue du Ier Mars 22. Neuchâtel. 11458

Enchères d'immeuble

Samedi 5 décembre 1896, dès 8 1/2 heures du soir, à l'Hôtel de Commune de Cortaillod, M. Edouard Auberson-Pochon exposera en vente par enchères publiques l'immeuble qu'il possède au **centre du village** de Cortaillod, formant l'article 366 du cadastre, et comprenant **bâtiment,** assuré contre l'incendie pour **9500 fr.,** contenant deux logements et un atelier. Revenu annuel : **390 fr.** susceptible d'augmentation. Mise à prix : **7000 fr.**

Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. Jules Auberson, à Cortaillod, et, pour les conditions, au notaire Jules Soguel, à Neuchâtel. 10804

PESEUX

A vendre, des terrains à bâtir bien situés, à cinq minutes de la gare et du Collège. Belle vue. Eau de la Reuse. Si on le désire, verger attenant de 40 arbres fruitiers en plein rapport. S'adresser au Chalet, à Peseux. 11208c

VENTE DU PETIT COTTENDARD

Pour sortir d'indivision, M. Benoit Baumgartner et ses enfants exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, le **lundi 7 décembre 1896,** dès les 7 h. 1/2 du soir, dans l'Hôtel de Commune de Colombier, la propriété du Petit Cottendard, article 35 du cadastre de Rochefort, d'une contenance de 12,782 mètres carrés, en un seul mas en nature de bâtiment, jardin, verger, pré et champ.

Vue de premier ordre et situation charmante entre les villages de Colombier, Bôle, Rochefort et Corcelles.

L'enchère sera faite sur la mise à prix de 7,500 fr., et l'échute sera accordée séance tenante au plus offrant et dernier enchérisseur.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jacot, notaire à Colombier, ou à M. Paris, notaire au dit lieu. 11412

VENTES AUX ENCHÈRES

VENTE de BOIS

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le **lundi 7 décembre, dès les 9 h. du matin,** les bois suivants, situés dans la forêt cantonale **de Valangin :**

100 stères de sapin,
10 stères de hêtre,
800 fagots de coupe,
28 billons de sapin,
75 plantes de sapin pour charpente,
2 tas de perches de sapin.

Le rendez-vous est **au banc de pierre sur la route de Pierrabot à Valangin.**

Neuchâtel, le 30 novembre 1896.

11526 *L'inspecteur des forêts du Ier arrondissement.*

VENTE DE BOIS

Samedi 5 décembre 1896, la Commune de Boudry vendra par enchères publiques, dans le bas de sa Montagne, les bois suivants :

349 plantes de sapin mesurant 534m³,
100 stères de sapin,
12 stères de foyard,
7 demi-toises de mosets et
50 tas de dépouille.

Rendez-vous à 8 1/2 heures du matin, au pied de la forêt.

Boudry, le 30 novembre 1896.

11522 *Conseil communal.*

Vente de bétail à SAULES

Samedi 5 décembre 1896, dès 1 h. après midi, **MM. Alfred Wenger et Numa Dessaules** exposeront en vente par voie d'enchères publiques, devant leur domicile, à Saules :

Deux bœufs de travail et deux à l'engrais, cinq vaches portantes et une fraîche. (N. 3533 C)

Il sera accordé trois mois de terme pour le paiement. 11327

ANNONCES DE VENTE

On offre à vendre dix **beaux porcelets,** âgés d'environ trois mois.

S'adresser à Charles Balmer, au Maley près Saint-Blaise. 11535c

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL

Illustrated London News Christmas 1896	2 —
The Graphic Christmas 1896.	2 —
Les femmes et les féministes	2 —
Le tout savoir universel . .	1 50

Vaches A vendre une vache fraîche, forte laitière, et trois vaches prêtes au veau. S'adresser laiterie de Montmollin. 11539

LIQUIDATION à prix réduits — RABAIS 20 à 40 %

Tissus & Nouveautés NOIR LIQUIDÉS à VIL PRIX pour faire place

Diagonale Ia, 95 cm., pour forte robe (val. 2.25), liquidée à 1.25

Broché noir, largeur 80 cm., beaux dessins, liquidé à 1.45

Serge noir, pure laine, double largeur, liquidé à . . . —.95

80 dessins nouveaux

Brochés & Nouveautés noir, pure laine, double largeur, depuis. . 1.45

Qualité sup. 1.65, 1.85, 1.95, 2.10, 2.25, 2.50 **(valant le double).**

MÉRINOS & CACHEMIRES liquidés aux prix de factures

GRANDS MAGASINS

A LA VILLE DE NEUCHATEL

24, rue du Temple-Neuf, 24 11528

PUBLICATIONS COMMUNALES

VENTE DE BOIS DE SERVICE

DE LA

COMMUNE DE NEUCHATEL

Forêt de Chaumont

La **Commune de Neuchâtel** offrira en vente **aux enchères,** le jeudi 10 décembre 1896, à 10 heures du matin, à l'Hôtel communal, salle des Commissions, et aux conditions habituelles de ses mises, les lots de bois suivants, situés sur de bons chemins, dans ses forêts de **Chaumont**

Lot n°	I.	34	merrains	sapin, m³	11.69. Verger des Cadolles.
»	II.	22	»	» »	10.60. Perrolets du Bas.
»	III.	30	»	» »	15.83. Poudrière, Vy aux Anes, S. Marion, Ch. au Prêtre, Cad. aux Porcs.
»	IV.	32	»	» »	13 54. Route de Chaumont, Pierre à Bot.
»	V.	26	»	» »	12.16. Chatelainie, Prison aux Vaches, Cernia.
»	VI.	24	»	» »	11.51. Câble aux Raves.
»	VII.	27	»	» »	19.76. Ch. au Prêtre, Route de Chaumont.
»	VIII.	26	»	» »	15.38. Nouvelle Voie, Trois Bornes, Ch. à Tyrol.
»	IX.	56	»	» »	15.23. Puits Godet, Parcs, Valangines.
»	X.	36	»	» »	24.00. Chatelainie, Ch. Paul Etienne.
»	XI.	62	»	» »	28.91. Roche de l'Hermitage, Combe à Cervey.
»	XII.	16	billons	» »	9.73. Perrolets du Bas, Hermitage.
»	XIII.	31	»	» »	16.80. Verger des Cadolles, aux Porcs, Marion.
»	XIV.	21	»	» »	12.96. Vy aux Anes, Ch. au Prêtre.
»	XV.	41	»	» »	22.61. Ch. Pierre à Bot, Prison aux Vaches, Chatelainie, Cernia.
»	XVI.	46	»	» »	29.17. Câble aux Raves, Route de Chaumont.
»	XVII.	24	»	» »	17.02. Ch. au Prêtre, Piècette.
»	XVIII.	31	»	» »	23.78. Route de Chaumont.
»	XIX.	38	»	» »	37.52. Ch. de la Soif.
»	XX.	76	»	» »	55.46. Trois Bornes, Nouvelle Voie, Ch. à Tyrol.
»	XXI.	22	»	» »	16.46. Route de Chaumont, Ch. Merveilleux.
»	XXII.	67	»	» »	46.48. Ch. Paul Etienne.
»	XXIII.	11	billes chêne,	»	4.65. Perrolets, etc.

Pour visiter les lots, s'adresser aux gardes-forestiers **L.-E. Jaquet,** à Champ-Monsieur, et **Aug. Renaud,** au Plan.

11479 *Direction des Finances, Forêts et Domaines.*

JULES PERRENOUD & Cie

AMEUBLEMENTS

21, Faubourg du Lac, 21

ENTREPRISE D'AMEUBLEMENTS D'APPARTEMENTS COMPLETS

simples, bon-courants et riches.

Ameublements d'Hôtels, Pensionnats et Etablissements divers.

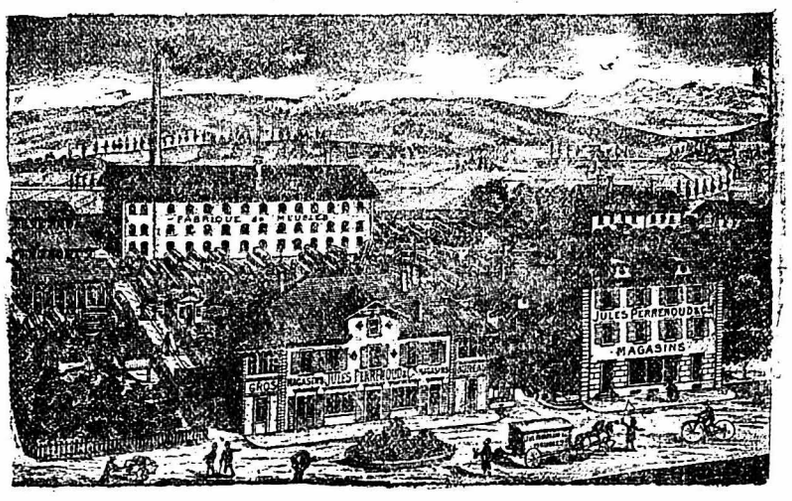

Vue de la fabrique à Cernier.

ÉBÉNISTERIE — TAPISSERIE — GLACES — Meubles en fer

Choix le plus grand de meubles en tous genres pour fêtes de fin d'année

Exposition permanente **SALLES DE VENTES DE NEUCHATEL**

Envoi franco gare destinataire dans toute la Suisse. 11378

Grand Bazar SCHINZ, MICHEL & Cie

Place du Port, NEUCHATEL

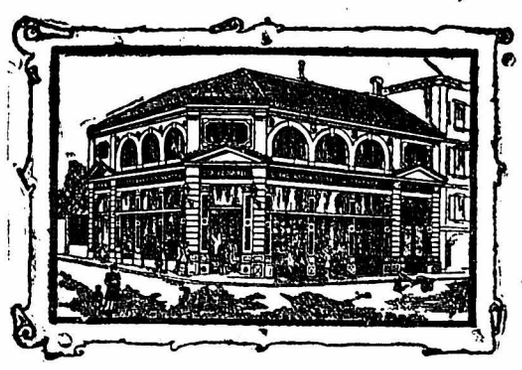

LES ÉTALAGES

POUR LES

FÊTES

SONT

AU COMPLET

GRAND MAGASIN DE PORCELAINES ET CRISTAUX AU SOUS-SOL

SERVICES DE TABLE, en faïence et porcelaine, de 36 à 300 fr.

Déjeûners. — Services à thé.

Tête-à-tête.

Services cristal et demi-cristal. — Dernières nouveautés.

GRAND CHOIX DE FAIENCE FANTAISIE

Delft, Lunéville, Nove, Choisy-le-Roi, Sarreguemines, Marseille, etc., etc.

VERRERIES ET CRISTAUX FANTAISIE

de Pantin, Saint-Denis, Sèvres, Angleterre, Bohême.

CRISTAUX & FAIENCES DE GALLÉ A NANCY

Cristaux et faïences avec ARMOIRIES DE NEUCHATEL

Seul dépôt pour le canton des **porcelaines de la Manufacture royale de Saxe et des faïences de Wedgwood.** 11466

Manteaux officiers Ia, 29.80

doublés entièrement.

Extra . . . . . Fr. 35.—, 39.— à 44.—
Au lieu de . . . . . » 42.— à 58.—.

Manteaux avec Pèlerines et Capuchons, 22.80

bleu, noir et fantaisie.

Extra . . . Fr. 25 —, 29.—, 35.—, 39.—
Au lieu de . . . » 30.— à 48.—.

Pardessus droits, tout doublés, qualité soignée, 17.80

Qual. sup. Fr. 19.80, 25.—, 29.— et 35.—
Valant . . . . » 30.— à 55.—.

Complets pour Messieurs

sortant des premières fabriques, façon et doublures soignées, toutes façons et couleurs.

Le complet . . . . . 15.—, 19.—, 25.—
Extra . . . . . 29.—, 33.—, 35.—
Le plus cher . . . . . 45.—.

Complets redingote, à fr. 58 et 68

GRANDS MAGASINS 11330

A LA VILLE DE NEUCHATEL

24 — rue du Temple-Neuf — 24

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Henri GRIN

avise son honorable clientèle et le public en général qu'à partir du 1er décembre le prix de la viande de **bœuf, veau, mouton et porc**, 1re qualité, sera 11490

baissé de 10 cent. par kilo.

OCCASION AVANTAGEUSE

L'administration de la masse en faillite du citoyen

Charles WALTER, marchand-tailleur

4, RUE SAINT-MAURICE, 4 11457

annonce au public qu'à partir de lundi 30 novembre 1896, elle vend au détail les draps, étoffes, coupons, etc., en magasin chez le failli, avec un

RABAIS DE 20 %

Ces marchandises, en excellent état, représentent un très beau choix. — **Paiement comptant.**

La **FARINE LACTÉE NESTLÉ** est **recommandée** depuis plus de 25 ans par les **PREMIÈRES AUTORITÉS MÉDICALES DE TOUS LES PAYS.** C'est l'aliment le plus répandu et le plus apprécié pour les enfants et les malades.

15 DIPLOMES D'HONNEUR **FARINE LACTÉE NESTLÉ** 18 MÉDAILLES D'OR

La Farine Lactée Nestlé contient le meilleur lait des Alpes suisses

La Farine Lactée Nestlé est très facile à digérer

La Farine Lactée Nestlé évite les vomissements et la diarrhée

La Farine Lactée Nestlé facilite le sevrage et la dentition

La Farine Lactée Nestlé est prise avec plaisir par les enfants

La Farine Lactée Nestlé est d'une préparation facile et rapide

La Farine Lactée Nestlé remplace avantageusement le lait maternel, lorsque celui-ci fait défaut

La **Farine Lactée Nestlé** est surtout d'une grande valeur pendant les chaleurs de l'été, lorsque les enfants sont atteints de maladies intestinales.

SE VEND DANS LES PHARMACIES ET DROGUERIES (H. 1 Q.)

J. STAUFFER, 9, rue du Trésor, 9, NEUCHATEL

CALORIFÈRES à pétrole, portatifs EN TOUS GENRES

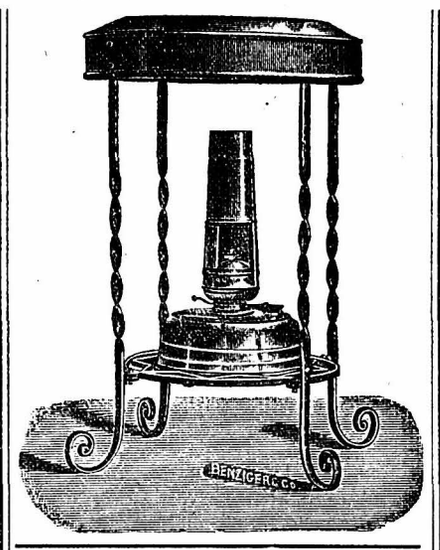

Téléphone

CHAUFFAGE le plus économique PRIX MODÉRÉS

9983

MAGASIN

GUSTAVE PARIS

Il sera fait comme d'habitude, au mois de décembre, un escompte extra sur tous les achats au comptant. 11506

COUPONS

AVIS

A de favorables conditions, on offre à remettre, tout de suite ou pour Noël, un magasin de tabac et cigares. S'adresser case postale 5772, Neuchâtel. 11548

A vendre, une bicyclette pneumatique Rochet. — S'adresser à Haasenstein & Vogler. 11545c

On offre à vendre trois oies blanches, un jars et deux couveuses. A la même adresse, une vingtaine de pigeons ordinaires couvant toute l'année. S'adresser à Haasenstein & Vogler. 11544c

VOLAILLE DE TABLE

Je livre de la volaille tuée chaque jour, jeune et grasse, bien plumée et proprement vidée, tels que oies, canards, poulardes et chapons, 9 1/2 livres à 7 francs net contre remboursement. D. Pistreich, **Monasterzyska 64**, (Galicie Autriche). 11514c

Un pauvre père de famille sans travail, ayant construit une

petite armoire

forme commode, très antique et rare, l'offre en vente. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 11536c

---

Les articles d'hiver

tels que : **Sous-vêtements, Ganterie, Bas et Chaussettes, Châles russes, Bonneterie, Laines à tricoter, Gilets de chasse, Articles de bébés, Jupons fantaisie, Voilettes, etc.**, sont au grand complet. 11345

REÇU UN GRAND ASSORTIMENT DE

BÉRETS

écossais, fantaisie et drap foulé

couleurs et bleu marin.

Rieflemens pour enfants

Bonnes marchandises. - Prix très modérés.

MAGASIN

SAVOIE-PETITPIERRE

NEUCHATEL

Le deuxième numéro, grand format

DE

L'ANE

paraît aujourd'hui 2 décembre, dès midi.

En vente au kiosque, chez Mme Guyot et à la gare, 10 centimes. 11543c

---

APPARTEMENTS A LOUER

A remettre, à partir du 15 avril prochain, un appartement de 7 chambres et dépendances, dans une belle exposition. S'adresser à M. Borel-Courvoisier, rue du Bassin 14. 11022

A louer, dès maintenant, au Rocher, un logement réparé à neuf, composé de quatre chambres, au soleil, avec balcon, chambre haute, cuisine, cave, bûcher, buanderie et séchoir. — Prix avantageux.

S'adresser à Auguste Lambert, Balance, ou au bureau du camionnage officiel, à la gare. 11530

A LOUER

pour St-Jean 1897 ou plus tôt, le 2me étage de la maison no 10, rue Coulon, comprenant six pièces et grandes dépendances. S'adr. même maison, 1er étage. 11537c

A louer, pour le mois d'avril ou la St-Jean 1897, le second étage de la maison rue du Château 4, composé de 5 chambres, plus chambre de domestique et toutes dépendances. S'adresser tous les matins, de 10 heures à midi, chez Mlle C. Humbert, rue du Château 4. 11091

A louer, à deux personnes tranquilles, un logement de trois chambres, bien exposé au soleil, avec jouissance d'un jardin. S'adresser, de midi à 2 heures, rue de la Côte 8. 11087c

A louer, au faubourg du Château :

Pour le 1er décembre, un logement de trois chambres, cuisine et dépendances.

S'adresser pour tous renseignements en l'Etude du notaire Aug. Roulet, rue du Pommier. 11435

A LOUER

pour Saint-Jean 1897 ou plus tôt si on le désire, au quartier de l'Est, un appartement de cinq pièces, chambre de bonne, cuisine et dépendances. — Eau et gaz. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 11436

A louer, pour le 24 juin 1897, **route de la Côte, un appartement neuf de 5 pièces,** cuisine, balcon, galerie et dépendances; gaz à la cuisine; jouissance de la buanderie et du jardin. Exposition au soleil et très belle vue. 11356

Etude des notaires Guyot & Dubied.

A louer, pour le 24 juin 1897, au quai des Alpes, avec entrées rue des Beaux-Arts 12 et 14 :

1° Rue des Beaux-Arts 12 :

Quatre appartements soignés de cinq pièces et dépendances; celui du rez-de-chaussée avec véranda et jardin.

2° Rue des Beaux-Arts 14 :

Un bel appartement de six pièces au rez-de-chaussée, avec véranda et jardin, et un dit au 1er étage, de sept pièces; les deux avec toutes dépendances.

Belle situation au midi. Installations confortables, gaz et électricité. Vue assurée sur le lac et les Alpes.

S'adresser à l'Etude des notaires Guyot & Dubied. 11335

Beaux appartements neufs, secs, bien situés, de 4 à 5 pièces. S'adresser à Hn Bonhôte, architecte. 8975

On offre à louer le rez-de-chaussée de la villa Boine 12, composé de 5 chambres, cuisine, chambre-haute, bûcher, cave, buanderie, chambre de bain meublée, jardin. Exposition en plein soleil. Prix avantageux.

S'adresser bureaux Alfred Bourquin, Concert 2. 9364

Samedi 5 décembre 1896, dès les 2 heures après midi, la Commune de Rochefort remettra à bail les locaux de l'ancien collège, savoir :

a) Un logement au plain-pied, composé de 3 chambres, cuisine, chambre-haute, cave et partie de jardin.

b) Deux chambres indépendantes, à l'étage.

A la demande des amateurs, l'une ou l'autre de ces chambres, ou toutes deux, peuvent être annexées au logement.

La remise aura lieu par voie d'enchères, à l'Hôtel de Commune, où les amateurs sont invités à se rencontrer avec deux cautions ou autres garanties reconnues suffisantes. 11431

A louer, à l'Ecluse, un beau logement de deux pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser Etude Juvet, notaire, Palais Rougemont 10. 11418

Beau logement de 4 chambres, au quartier de l'Est, pour Noël. Prix 675 fr. S'adresser Beaux-Arts 15, au 1er. 11428

A louer, **dès Noël,** un appartement de quatre chambres, cuisine et dépendances, rue de la Treille. S'adresser à **l'Etude Junier, notaire.** 11424

A louer, dès le 24 décembre prochain, une chambre et une cuisine. S'adresser Industrie 24, au magasin. 11347

CHAMBRES A LOUER

A louer, jolie chambre confortablement meublée, pour un monsieur de bureau ou étudiant. S'adresser rue Pourtalès 13, 3me étage, à droite. 11551

Chambre meublée, belle vue. Escaliers du Château 6. 11534c

Jolies chambres, charmante situation, rue Pourtalès 3, 2me. 11445c

Chambre et pension, rue Pourtalès 1, rez-de-chaussée. 10600

Jolie chambre meublée, indépendante, pour monsieur rangé. Rue Pourtalès 7, au 1er. 11109

Une jolie chambre avec pension, pour un monsieur. Faubourg, ruelle Dupeyrou no 1. 9809

LOCATIONS DIVERSES

A louer, tout de suite, un bon café-restaurant, avec grand jardin, vis-à-vis de la caserne, à Lausanne; pas de reprise. Pour renseignements, s'adresser à John Weber, Hôtel du Poisson, Yverdon. 11532

Café-Restaurant

à louer à Payerne, au centre de la ville, composé de : au rez-de-chaussée, grande salle, chambre à manger; au 1er, grande salle et trois chambres. Belle cave, commode.

S'adresser au propriétaire, M. F. Denicola, entrepreneur, ou au notaire Em. **Pidoux, à Payerne.** (O. 1406 L.)

ON DEMANDE A LOUER

On demande, pour Saint-Jean, un grand local clair, au rez-de-chaussée, avec appartement au soleil de trois à quatre pièces. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 11088c

On demande à louer

dans un des villages du Vignoble,

UN PETIT DOMAINE

avec logement.

Adresser les offres au citoyen Edouard REDARD, agent d'affaires, à Colombier. 11433

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille demande place pour la fin du mois de janvier ou commencement du mois de février, dans une petite famille, pour apprendre la langue française. S'adr. à Mlle Rosa Scheidegger, Hôtel Bären, Burgdorf. 11531

PLACES DE DOMESTIQUES

Une fille de toute moralité, ayant bon caractère, sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné de quatre personnes, est demandée tout de suite ou courant de décembre. Bon gage. — Adresser les offres avec certificats **case postale 2768,** Chaux-de-Fonds. (H.-C.)

On demande une honnête jeune fille, sachant faire les travaux d'un petit ménage soigné et pour s'aider dans un magasin. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 11473c

On demande un bon domestique vigneron. — S'adresser à Auguste Gaschen, à Peseux. 11504c

---

EMPLOIS DIVERS

Une jeune fille d'une honnête famille, ayant appris la coupe pour dames, demande place chez une tailleuse pour dames dans la Suisse française. Renseignements chez C. Rhyn, imprimerie Grosshöchstetten, Emmenthal. (H 11520 N)

Une personne

habile à la couture, robes et lingerie, trouverait place dans bonne famille. — Poste restante, A. B. 32, Neuchâtel. 11547c

Une demoiselle

sérieuse, sachant le français et l'allemand, connaissant à fond le commerce, exclusivement la vente, étant spécialement initiée dans la librairie-papeterie, cherche une place de gérante ou première vendeuse. Bonnes références à disposition. Adresser les offres sous chiffres H. 11496 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Un père de famille

robuste, cherche, pour tout de suite, un emploi quelconque. S'adresser Ecluse 1, 1er étage. 11501

MAGASIN

Jeune fille de toute moralité, parlant les deux langues et connaissant les ouvrages du sexe, cherche place dans un magasin. Pour renseignements, s'adr. à la laiterie modèle, Temple-Neuf. 11474c

VOYAGEUR

Une maison de toilerie demande un voyageur à la commission. Offres par écrit, sous chiffre H. 11059 N., à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Une fille demande place chez une lingère pour apprendre ce métier, de préférence dans le canton de Neuchâtel. S'adresser à Ottilia Schwaller, Deitingen, canton de Soleure. 11549

AVIS DIVERS

On offre bonne pension, à prix modéré, pour un ou deux messieurs. S'adresser faubourg des Sablons 29, au 1er. 11533

MAGASIN A. COURVOISIER
PAUL TRIPET, succ.
NEUCHATEL

TOMBOLA Gratuite

100 LOTS
d'une valeur totale de
375 fr.

offerts gratuitement à ma clientèle.

Tout **achat au comptant** d'une importance de 5 fr. donne droit à un billet. 11565

Les lots sont exposés dans mon magasin rue de la Promenade-Noire.

Le tirage aura lieu le 2 janvier 1897

Compagnie des Mousquetaires
DE NEUCHATEL

Assemblée générale d'automne samedi 5 décembre, à 7 1/2 heures du soir, dans la Grande Salle des Mousquetaires, au Mail, suivie du banquet du match. — Les mousquetaires non-participants du match peuveot y p endre part et devront s'inscrire, jusqu'au vendredi 4 décembre, auprès du caissier de la Compagnie. 11562

ALFRED LAMBERT
10, rue St-Honoré, 10

DÉMÉNAGEMENTS

pour la ville et l'étranger H-1-N
par wagons et voitures capitonnées.

Brasserie de l'Hôtel Suisse

TOUS LES JOURS
Choucroute avec viande de porc assortie.
Véritables Francfort avec raifort.
Samedi, CIVET DE LIÈVRE, TRIPES
Se recommande,
9522 J. ALLENBACH.

PENSION soignée et jolies chambres, chez Mme Graber, rue Pourtalès 2. 7993

LA
Boucherie HENNY-RENTSCH
RUE FLEURY 11513c

a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'elle a aussi

baissé le prix de la viande.

Une demoiselle de magasin cherche une pension et chambre dans une famille, si possible dans le bas de la ville. S'adresser par écrit à MM. Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel, sous chiffre H. 11510 N.

A des personnes intelligentes et ayant la parole facile, on remettrait une

représentation

facile et très lucrative. Offres avec indication de l'activité jusqu'à ce jour sous chiffres F 4887 Z, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Zurich.

L'AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
NEUCHATEL

rappelle à sa clientèle et au public en général qu'elle a la régie complète, des annonces de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et de la

SUISSE LIBÉRALE

et que, par conséquent, toute annonce destinée à ces journaux doit être remise ou adressée à son bureau,

RUE DU TEMPLE-NEUF 3

Toute personne habitant les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, ainsi que le district de Neuveville, et désirant faire de la publicité dans les journaux du canton, du reste de la Suisse et de l'Etranger, est priée de remettre son ordre à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER, à NEUCHATEL
RUE DU TEMPLE-NEUF 3

fermière de la plupart des grands journaux suisses, entre autres : du **Bund**, à Berne, du *National Suisse*, à la Chaux-de-Fonds, de la *Gazette de Lausanne*, du *Journal de Genève*, de tous les journaux de Fribourg et du Tessin, etc., etc.

L'agence assure à toute commande qui lui est confiée l'exécution la plus prompte et la plus soignée.

Traductions, devis, renseignements, catalogues gratis.

JACQUES KISSLING

Neuchâtel, rue des Terreaux n° 5, 2me étage, souhaite à ses parents, amis et connaissances, pour 1897, une bienheureuse année.

OUVRAGE SOIGNÉ 11546c

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS
WINTERTHUR

Capital social : Fr. 5,000,000. — Capital versé : Fr. 1,500,000.

La Société traite à primes fixes :
Assurances individuelles contre les accidents de toute nature, professionnels ou autres.
Assurances de voyages.
Assurances collectives ou de **Responsabilité civile.**
La Société a réglé depuis le 1er juillet 1875 au 31 décembre 1895 :
2,853 décès,
10,627 cas d'invalidité,
287,542 cas d'incapacité temporaire de travail, 912
pour la somme de Fr. 41,010,661,82 cts.

AGENTS GÉNÉRAUX : MM. SCHMIDT & LAMBERT, à Neuchâtel.
AGENTS PARTICULIERS : MM. J. FAVRE, à St-Sulpice ; C. GICOT, avocat-notaire, au Landeron ; C. WALDSBURGER, à Fontainemelon ; E. BERGER, greffier, à St-Blaise ; A. PERREGAUX-DIELF, not., à Boudry ; H. MADER-DROZ, institut., à Lignières ; Ed. REDARD, à Colombier.

Brasserie BAVAROISE
Place Alexis-Marie Piaget - NEUCHATEL 11223

BIÈRE DE LA BRASSERIE CHOQUARD, Porrentruy
Excellents vins de Neuchâtel, vaudois et français
Aug. MAROLF, *tenancier.*

THÉATRE DE NEUCHATEL
Direction : A. BORNIER

MERCREDI 2 DÉCEMBRE 1896
Bureaux à 7 h. 1/2 — Rideau à 8 heures.

SOIRÉE DE GALA
avec le concours de
Miss MARY ZIEBOLD
Cantatrice américaine
M. BACKMANN
Violoniste russe
M. E. BONNY
Lauréat du Conservatoire de Genève.

On commencera par
L'ÉTÉ de la SAINT-MARTIN
Comédie en un acte
de MM. H. MEILHAC et L. HALÉVY.

PRIX DES PLACES :
Loges grillées, 3 fr. 50. — Premières numérotées, 3 fr. — Parterre numéroté, 2 fr. — Secondes, 1 fr.

Location, sans augmentation de prix, au magasin de musique et instruments en tous genres, **M. Sandoz-Lehmann,** Terreaux 3. 11492

E. RUSCONI
sculpteur-marbrier

Spécialité de travaux soignés à des **prix très réduits.**

MÉDAILLE D'ARGENT
Exposition Nationale Suisse
GENÈVE 1896. 8656

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT
à Neuchâtel-Ville
du 23 au 28 novembre 1896.

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Butyromètre grammes p. litre	Lactodensimètre
Challandes, Georges	40	38
Hostettler, Gottlieb	37	32
Weidel, Louis	29	34
Rosselet, Marie	38	32
Mollet, Ernest	36	33
Thalmann, Edouard	36	32
Stegmann, Marie	39	33
Freiburghaus, Samuel	37	31
Lebet, Louise	33	32
Bramaz, Nicolas	35	31
Maurer, Paul	35	38
Dessaules, Adamir	32	34
Jost, Samuel	40	31
Fahys, Julien	40	32
Deschamps, Jean	36	32
Bachmann, Albert	39	32
Humbert, Maurice	37	31
Challandes, Georges	36	33

Art. 9 du Règlement : Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de quinze francs.

Direction de Police.

VARIÉTÉS

LES PROPOS DE ROSALIE

Potage à la purée de choux-fleurs. — Rissoles espagnoles. Beignets à la gelée de groseilles. — Pour maigrir.

Pour aujourd'hui, nous allons servir sur notre table une purée de choux-fleurs. Goutez-la, et vous remercierez la bonne tante.

Epluchez un choux-fleur moyen, faites-le cuire à l'eau salée, égoutez-le, puis vous le passez à la passoire. Vous faites revenir cette purée à la casserole avec un morceau de beurre bien frais ; vous mouillez d'eau, vous salez, poivrez et ajoutez, si vous l'aimez, un soupçon de muscade. Vous laissez bouillir un petit quart d'heure, puis vous liez ce potage avec deux jaunes d'œufs délayés dans une demi-tasse de crème fraîche ; enfin vous versez sur des croutons de pain frits.

C'est onctueux et divin. Si par hasard vous aviez en réserve un jus de viande, incorporez le à votre purée qui deviendra exquise.

* * *

Voici, pour varier nos menus, un plat espagnol que j'ai eu occasion de goûter chez un Castillan de mes amis dont la femme a gardé les traditions culinaires de son pays, et, ma foi, il y en a de bonnes.

Les rissoles dont je vais vous parler sont justement délicieuses.

Vous faites une sorte de saucisse avec un hachis de viande ; roulez la dans le sucre, puis passez la dans de la pâte de beignets. Faites frire, et servez avec de la purée de marrons et une sauce à part. Cette sauce est au Madère. Elle contient des raisins de Malaga qu'on y a fait cuire. Elle est fortement épicée au gingembre.

J'ai essayé chez moi, en remplaçant la purée de marrons par une de pommes de terre, et j'ai été pleinement satisfaite.

* * *

Voulez-vous que je vous apprenne maintenant une bonne manière pour servir des beignets ordinaires aux pommes ? Ma recette est des plus simples et elle permet de préparer vivement et à peu de frais une excellente friandise.

Quand vous faites des beignets de pommes, au lieu de les saupoudrer de sucre, arrosez-les de gelée de groseilles fondue. Lorsque, dans cette saison, à la campagne on est surpris par un ami qui vient vous demander à souper, on a en un instant un excellent entremets pour renforcer le repas.

Les goûts de la pomme et de la groseille se marient à merveille.

Cela fournit un bon et un joli plat de dessert.

* * *

Des friandises ! des friandises, nous aimons bien cela, mais je ne sais si nous pensons que toutes ces bonnes choses sont les pires ennemies de notre beauté au point de vue plastique.

Eh oui, mes chères nièces, toutes ces sucreries, font terriblement engraisser et j'ai là sur ma table de travail de nombreuses lettres éplorées, de nièces qui se plaignent d'avoir trop d'embonpoint, et qui me réclament le moyen de maigrir.

Le moyen de maigrir ! je veux bien vous le donner, mais il est dur, et il faut de l'héroïsme pour continuer vaillamment le traitement commencé :

Ce traitement le voici : les sucreries, les plats doux supprimés radicalement ; les sauces, les ragouts, les viandes grasses prohibées ; le potage, relégué loin de la table ; le pain à peine permis ; la boisson pendant les repas, eau, vin ou bière, complètement défendue. Les viandes grillées, quelques légumes, le poisson (à l'exception des poissons gras comme le maquereau), sont des aliments permis.

Enfin la marche, l'exercice, sont ordonnés. On doit se coucher tard et se lever matin. Enfin, les bains froids, l'hydrothérapie, le sirop d'iodure de potassium sont prescrits.

Vous le voyez, pour être belles, pour conserver l'élégance souple d'une jolie taille, il faut se soumettre à une véritable discipline, donner congé aux habitudes de mollesse et aux plats aimables.

TANTE ROSALIE.

(Reproduction interdite.)

NOUVELLES POLITIQUES

France

M. Pelletan interpellera à la Chambre au sujet des affaires de Carmaux. On croit que le gouvernement acceptera la discussion immédiate.

Angleterre

Nous serons sous peu mis au courant de tous les détails de la querelle qui s'est élevée au sein du parti libéral anglais et qui amena la retraite de lord Rosebery de son poste de chef du parti : la correspondance échangée entre lui et sir William Harcourt va être publiée, et d'avance on dit que cette correspondance fera la clarté sur bien des dessous et « purifiera l'air ».

Jusqu'ici, quelques membres influents du parti en ont seuls eu connaissance. Si l'on peut s'en fier aux rumeurs qui circulent sur leurs impressions et qui ont trouvé un écho dans les journaux, cette correspondance ne serait pas du tout favorable à sir William Harcourt ; au contraire, elle mettrait en pleine lumière les mérites rares et le tact politique de lord Rosebery.

Dès le début de la querelle, il avait tout mis en œuvre pour ramener l'union parmi les diverses fractions du parti ; il alla même jusqu'à offrir de se retirer pour permettre aux personnalités mécontentes de faire valoir plutôt leurs idées que les siennes. Sous son gouvernement, après la chute de M. Gladstone, il se montra toujours si accommodant qu'en somme c'est plus souvent les idées de ses compétiteurs et adversaires radicaux que celles de la fraction conservatrice du parti qu'il se laissa amener à mettre en pratique. Cette condescendance est la faiblesse que lui reprochent d'ailleurs les libéraux orthodoxes, mais ce n'était pas de la faiblesse, au dire des amis de lord Rosebery, mais une politique de concessions commandée par les rivalités et les dissentiments entre les hommes dirigeants des différents groupes.

— *L'Evening News* annonce que le secrétaire d'Etat de l'intérieur, sur le rapport des médecins, a ordonné la mise en liberté du docteur Jameson. Cependant l'état de santé de ce dernier ne lui permet pas encore de quitter la prison.

Allemagne

Les journaux russes et allemands apportent d'intéressantes indications au sujet de l'attitude que l'Allemagne prendrait éventuellement dans la question d'Egypte.

Sans être aussi directement que la Russie et la France intéressée à la neutralité absolue du canal de Suez, l'Allemagne a cependant beaucoup d'autres raisons pour soutenir éventuellement une action diplomatique de la Russie et de la France contre la prolongation démesurée du séjour des troupes britanniques en Egypte. Seulement, l'on ne paraît pas être disposé à Berlin à accorder gratuitement ce concours, — sans lequel l'action franco-russe risquerait de demeurer inefficace.

C'est ce qu'on infère d'un article du *Correspondant de Hambourg*, qui publie sur la question un article auquel on attribue une origine officieuse et dans lequel il est expliqué que si la France attend de l'Allemagne qu'elle soutienne ses droits et ses revendications en Egypte, c'est à la condition que la France, de son côté, reconnaisse, pleinement et sans arrière-pensée, les droits acquis de l'Allemagne en Europe, c'est-à-dire qu'elle renonce définitivement à toute prétention sur l'Alsace-Lorraine. Le moment est peut-être plus favorable que jamais pour arriver à une entente sur ce point. C'est pourquoi l'indication du *Correspondant de Hambourg* est bonne à noter et à retenir.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Cimetière pour chiens. — Un rentier berlinois, grand ami des animaux, a fondé, il y a une quinzaine d'années, au faubourg de Treptow, un cimetière pour chiens, qui reçoit de nombreuses visites. Il est adossé à l'ancien cimetière du faubourg et entouré d'une haie. On y trouve nombre de pierres tumulaires, à inscriptions touchantes. On annonce aujourd'hui que le cimetière étant devenu trop exigu, un terrain a été acheté pour l'agrandir.

La liberté de la barbe. — Il est mort récemment, à Carlsruhe, un haut fonctionnaire de l'instruction publique, le professeur-docteur Knies, conseiller privé, qui fut longtemps directeur du Conseil supérieur des écoles dans le grand-duché de Bade. La vie de ce personnage fut illustrée, vers 1860, par la lutte héroïque qu'il soutint en faveur... de la barbe des instituteurs.

Si singulier que cela paraisse, avant le docteur Knies, les maîtres d'école du grand-duché de Bade n'avaient le droit de porter ni la barbe, ni la moustache. Les inspecteurs ecclésiastiques voulaient voir à leurs subordonnés, sans qu'on n'ait jamais pu savoir la raison de cette exigence, un visage entièrement glabre. Et, depuis un temps immémorial, leur volonté faisait loi, lorsque le docteur Knies fut nommé directeur du Conseil des écoles. Le docteur Knies était porteur d'une barbe abondante, qu'il n'entendait point sacrifier. Bien plus, il trouva juste d'accorder à autrui les avantages dont il jouissait lui-même. Une guerre acharnée s'engagea dont les péripéties furent trop longues pour être contées ici. Qu'il suffise de dire que le docteur Knies en sortit vainqueur, et mérita d'être appelé le fondateur de la liberté de la barbe. Tous les instituteurs barbus du grand-duché de Bade ont tenu à lui faire un cortège d'honneur jusqu'à son dernier asile.

NOUVELLES SUISSES

Arrangements et ventes en liquidation. — On écrit de Zurich que les représentants des associations suisses pour la réforme du crédit, des voyageurs de commerce et des manufacturiers ont nommé une commission chargée d'élaborer les statuts d'une ligue suisse de crédit dirigée contre les abus qui se commettent en matière d'arrangements et de ventes en liquidation.

VAUD. — On lit dans le *Journal de Nyon :*

Toute la maisonnée avait été en mouvement bien avant le jour ; il s'agissait de faire boucherie. On avait acheté un porc gras que le vendeur amènerait vers 7 h. A 6 h. 1/2, le boucher arrivait avec la femme chargée de faire les assaisonnements. Deux grandes marmites étaient pleines d'eau bouillante, le cuvier était prêt.

(Voir suite en 4me page)

Maladies de Poitrine

M. le Dr **Nicolai,** membre du conseil sanitaire à **Greussen** (Thuringe), écrit : « Je ne puis que vous répéter que l'hématogène du Dr-méd. Hommel a produit un **effet excellent** et **surprenant, surtout chez les phtisiques.** Je le recommanderai avec plaisir, attendu que cette recommandation m'est dictée par une entière conviction. » Dans toutes les pharmacies. (H 1173 Z)

On avait déjeuné ; le boucher en tablier blanc tenait sa cordelette et son couteau; on était là, tous massés devant la maison, attendant l'arrivée du héros de la fête qui se faisait bien un peu attendre. C'était d'abord 7 h., puis 8 h. ébranlèrent le vieux coucou de la cuisine ; c'est à n'y rien comprendre, mais il venait de si loin, près de deux lieues de route.

Enfin un point noir se dessine sur le chemin. Ce doit être M. X. et la bête à boudins, oui, c'est lui. On voit sa large carrure qui tient toute la largeur du banc de son char.

— Vous vous faites bien désirer, l'ami Daniel ?

— Ah ! bah ! ce n'est pas encore tant tard, il y a encore de l'huile à la lampe. Vous pourrez quand même manger la fricassée à midi.

On s'empresse autour du char, on regarde dans la cage et, l'acheteur étonné :

— Mais où donc avez-vous fourré la bête, est-elle peut être dans le caisson?

— Elle n'est pas là !

— On ne voit rien, pas plus de cochon que sur le Mont-Blanc.

— T'enlève si je ne l'ai pas perdu? Tableau !

Et vous savez où on l'a retrouvé ? Tout près de la maison du vendeur. A 1 heure on le saignait, mais bonsoir pour manger de la fricassée à midi !

CHRONIQUE LOCALE

Synode de l'Eglise nationale. — Il a eu sa séance ordinaire d'automne hier, mardi 1er décembre, à l'hôtel de ville, dans la salle du tribunal, la consécration de trois candidats au saint ministère devant avoir lieu au Temple du Bas, parce que le chauffage de la Collégiale, avec le nouveau calorifère, ne sera complètement organisé que dans quelques jours. La cérémonie religieuse a été présidée par M. le pasteur Dumont, de Cornaux, qui a prononcé un substantiel et éloquent discours sur I Cor. XIII. 13 (foi, espérance, charité) ; il a ensuite imposé les mains à MM. Albert Lequin, William Girard, Edmond Rheinwald, les deux premiers originaires de notre canton, le troisième de Genève.

Rentré en séance, le Synode a procédé à la nomination de son bureau, dont tous les membres ont été réélus, puis il a entendu le rapport de gestion, présenté par son secrétaire, M. Châtelain, et celui des délégués à la conférence des églises nationales protestantes de la Suisse, qui a été assemblée à St-Gall le 16 juin dernier.

Deux des jeunes ministres consacrés le matin même sont nommés diacres, M. Girard pour le district du Locle, M. Lequin pour le Val-de-Ruz. — M. Lepp, diacre allemand dans ce dernier district, est réélu à l'unanimité pour une nouvelle période sexannuelle.

Deux démissions s'étant produites dans la commission pour les fonds spéciaux du clergé, M. A. Petitpierre est remplacé par M. Leidecker, et M. Parel par M. Juillerat (chaque district est représenté par un pasteur).

Quelques renseignements sont donnés par M. le président du Synode sur le travail de réforme auquel est soumis notre psautier : une quinzaine de psaumes seront éliminés du recueil, soixante-dix cantiques environ y seront ajoutés.

La séance, ouverte par M. DuBois, président, est terminée par une prière de M. W. Pétavel.

Conférence académique. — Un soldat-poète au XVIme siècle, par M. H. Warnery. — C'est une âme d'élite, une âme qui n'est pas banale, qui a un air de grandeur puissante et originale, qui a provoqué l'admiration du conférencier d'hier.

Agrippa d'Aubigné est Gascon d'origine. Son enfance a été rude ; il a été élevé à une école sévère. Son développement intellectuel s'est opéré avec une rapidité surprenante. A six ans il lisait en quatre langues ; à sept ans et demi, nous le voyons traduire Platon. Né au milieu des agitations politiques qui accompagnèrent les guerres religieuses en France, il n'est pas étonnant que sa vie revête un caractère particulièrement agité. Il était huguenot et prit une part active aux luttes sanglantes qui déchirèrent son pays pendant le XVIme siècle. Maintes fois il se trouve dans les positions les plus périlleuses, mais toujours il échappe miraculeusement à la mort qui le recherche. Aussi le trouve-t-on encore à soixante-quinze ans narrant ses prouesses avec la même ardeur qu'il a mise à les accomplir.

Ce fut l'amour qui le fit poète. Rentré chez lui après la troisième guerre, il s'éprend d'une jeune fille Diane de Talsit. Il chante son amour dans un poème intitulé *Hécatombe à Diane*, et empreint de sa passion guerrière. D'Aubigné réussit dans ses amours, il obtient la main de celle qu'il aime, mais ne l'épouse pas. Echappé par miracle au massacre de la St-Barthélemy, il est introduit peu après à la cour en sa qualité de poète ; son caractère vif ne lui permet pas d'y rester longtemps, aussi ne tarde-t-il pas de s'échapper avec l'intention d'aller guerroyer en Allemagne. En chemin, il aperçoit une jeune fille, tombe amoureux d'elle et l'épouse quelques jours après.

Ne pouvant plus défendre la vérité par l'épée, il la défend par la plume. Il écrit son *Histoire universelle*, ouvrage qui fut condamné au feu. Pour ne pas partager le sort de son livre, il s'enfuit à Genève où il termina sa vie,

Quoique pas écrivain de profession, Agrippe d'Aubigné publia une œuvre importante et remarquable. Ce sont des pamphlets dirigés contre le catholicisme. Ecrits en des vers énergiques, ces pamphlets ont le défaut d'être longs et fatigants. Nous retrouvons le même défaut, accompagné de nombreuses qualités, dans les *Tragiques*, poème plein d'horreurs et d'épouvante. L'auteur décrit les misères de la France, qui voit ses enfants se tuer sur son sein, les campagnes désolées, les villages déserts ; les turpitudes, la corruption des gouvernements de la France. Il s'indigne contre les rois et surtout contre la reine-mère, Catherine de Médicis. Aucune injure ne lui coûte pour la décrire. Il y a cependant des pages moins tourmentées quoique toujours vibrantes. Il y a un art puissant dans la conception de l'œuvre et dans la création des tableaux qu'elle renferme. D'Aubigné a réalisé la peinture du merveilleux chrétien. Il a su éviter le froid des épopées classiques. Il aurait pu être le Dante ou le Milton de la France s'il avait choisi davantage parmi ses matériaux, si son vers était moins rude, moins rocailleux.

Son œuvre est comme une forêt embrouillée où l'on marche sans s'apercevoir qu'on avance. Tout à coup on voit une clairière qui vous fait oublier la longueur de la route.

Tir fédéral de 1898. — Dans la séance que le Comité d'organisation a eue hier soir, M. L. Perrier, président du Comité des constructions et décors, a présenté un programme de concours pour un avant-projet de distribution et d'aménagement des emplacements du Mail.

Ce programme a été approuvé après une discussion qui a rempli toute la séance.

La prochaine réunion du Comité d'organisation est fixée au lundi 11 janvier 1897.

Banque commerciale. — Un certain nombre d'actionnaires déposeront, paraît-il, le 5 décembre, une demande en responsabilité contre le conseil d'administration de la Banque commerciale.

Musique. — On nous dit que M. Bonny, qui devait tenir au concert de ce soir au théâtre, le piano d'accompagnement, a été remplacé par M. Colombatti, professeur au conservatoire de Genève, ce qui a permis d'ajouter au programme une très belle sonate de Grieg.

Un journal de Strasbourg qui rend compte d'un concert donné par M. Backmann fait le plus grand éloge de ce violoniste.

La lumière électrique au Théâtre. — La salle du Théâtre présentera ce soir un aspect nouveau, éclairée qu'elle sera par de nombreuses lampes à incandescence.

Chacun saura gré à la Société de la Salle des concerts d'avoir substitué cet éclairage à l'ancien, et cela dans les conditions les meilleures. C'est ainsi que le grand lustre central aura 30 lampes de 10 bougies et 6 de 16 ; la rampe est munie de 24 lampes de 25 bougies, dont 12 donnant une lumière rouge qui rehaussera l'éclat des décors ou des scènes suivant besoin ; du plafond de la scène, 18 lampes de 25 bougies inonderont cette partie de la salle d'une lumière qui donne l'illusion de celle du soleil ; les coulisses sont pourvues de 6 lampes de 25 bougies ; enfin le vestibule, les escaliers et les couloirs seront brillamment éclairés. De plus, dans la salle, la lumière peut être graduée selon que l'exigent les situations.

Enfin, — ceci à l'intention des habitués de l'amphithéâtre — le lustre devenu mobile sera en général assez haut pour ne plus gêner personne.

Au galop. — Hier soir, à 8 1/2 heures, un cheval, attelé à un char sur lequel des ouvriers bouchers étaient occupés à charger des moutons et des veaux, est parti à fond de train en bas la route de la gare.

Arrivés au bas des Terreaux, cheval et char culbutèrent ; le véhicule avait la limonière cassée et le cheval était sauf. Par contre, un pauvre veau qui se trouvait sur le char a eu une jambe cassée dans la chute ; on dut l'abattre sur place.

L'ESCROQUERIE à L'ANNONCE

Il y a quelques semaines, on envoyait à la *Feuille d'avis de Neuchâtel* l'annonce suivante :

« On demande deux ménages, gens sérieux, pour garder châteaux non habités près de Paris. Appointements 2,600 francs par an, logé, chauffé, éclairé ; trois pièces de vin et jardin pour la consommation. Mari chargé de la surveillance de la propriété ; femme, basse-cour. Entrée en fonctions, 20 novembre prochain. Bonnes références exigées. Ecrire à P. Armand, 21, Avenue Philippe-Auguste, à Paris. »

Quelle jolie petite vie de rentier, n'est-ce pas ? et quelles bonnes âmes que celles qui veulent la procurer à leurs semblables !

Mais loin d'être touchée des intentions philanthropiques dont témoigne cette annonce, l'administration de notre journal la transmit immédiatement au département cantonal de Justice et Police, lequel avisa le département fédéral qui chargea son représentant à Paris de faire une enquête.

Un premier avertissement de l'autorité cantonale prouva à notre administration que ses soupçons étaient fondés et, à la date d'hier, notre correspondant de Berne écrivait :

Berne, le 30 novembre 1896.

Voici quelques informations sur le cas que vous avez signalé au département de Police de Neuchâtel.

Un sieur P. Armand, demeurant à Paris, s'est adressé à différents journaux suisses pour obtenir l'insertion d'annonces offrant des places en France. Vu le caractère suspect de ces annonces, on prit des informations sur le compte de leur auteur. Or, voici le rapport que fait la Préfecture de police à Paris. L'individu en question est un sieur *Perriraz, Armand*, âgé de 32 ans environ, se disant né tantôt à Chavornay, tantôt à Vaud (Suisse). Il occupe à l'adresse de P. Armand, 21, Avenue Philippe-Auguste, à Paris, une petite chambre au loyer mensuel de 20 francs qu'il paie difficilement. Il paraît ne se livrer à aucun travail. Il ne doit vivre que de l'argent qu'il escroque aux naïfs qui, sur la foi de ses annonces, s'adressent à lui pour obtenir un emploi. En effet, P. Armand, recte Armand Perriraz, ne manque jamais d'exiger une rémunération anticipée pour ses démarches ou les prétendues telles. OE.

* * *

Il est à peine besoin de faire remarquer que si l'annonce avait paru et que Perriraz eût reçu des offres, les chances d'obtenir l'emploi désiré auraient été aussi minces après qu'avant l'envoi de la somme destinée à couvrir les frais du philanthrope susnommé.

CORRESPONDANCES

Gerzensee, le 29 novembre 1896.

Monsieur le rédacteur
de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*,

Au risque d'allonger un débat, qui, pour plusieurs lecteurs, peut devenir fastidieux, je prends la liberté, par votre organe, de remercier toutes les personnes qui, au Grand Conseil, comme dans le public, ont soulevé la question du surmenage des élèves dans les écoles et des défectuosités de l'enseignement.

Je ne critiquerai pas l'enseignement qui se donne hors du chef-lieu, n'étant pas assez au courant des résultats qu'il produit ; par contre, en ma qualité de père de famille, je m'associe avec tous ceux qui s'efforcent de régénérer notre mode d'instruction, et tout spécialement pour ce qui concerne l'enseignement la langue française au collège latin, enseignement qui me paraît être trop négligé au profit des langues mortes, celles-ci empiétant trop au détriment de notre langue nationale.

Comme l'indiquait avec tant de vérité une ancienne institutrice, actuellement mère de famille, que ne réintègre-t-on pas la respectable et bonne grammaire Larousse dans les programmes, et qu'elle soit surtout plus souvent enseignée dans les classes inférieures, et la composition et les thèmes français plus fréquemment figurés dans le programme des classes supérieures ?

Quant au surmenage dans les classes de jeunes filles, on en relève tant de causes, une seule n'a pas été mentionnée, c'est l'émulation généralement plus développée chez les jeunes filles que chez les garçons, cette vertu qui devait être l'apanage du sexe fort, n'existe pas seulement chez les élèves, mais aussi chez les maîtresses de classe et cela par un effet logique et tout naturel.

Les classes parallèles sont un tel stimulant pour élèves et maîtresses, que ni les unes ni les autres ne veulent se laisser distancer, de là une course au clocher pour obtenir, aux examens, des notes égales, sinon supérieures à celles de la classe concurrente. On ne peut, ou même on ne doit pas lutter contre cette louable ambition ; par contre, il me semble qu'on pourrait en atténuer les effets par la réduction des programmes scolaires en éliminant les branches que, dans les *Propos variés*, vous trouvez comme moi, superflues.

Puisque de toutes parts, au Locle, à la Chaux-de-Fonds, à Cernier aussi bien qu'à Neuchâtel, des plaintes s'élèvent contre le surmenage et l'absence d'orthographe chez nos élèves, il semblerait que l'attention des hautes sphères de l'instruction publique doive s'attacher à trouver quelque remède. M. d'E.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 1er décembre.

Le message du Conseil fédéral sur le projet de loi concernant l'unification du droit civil et pénal va être distribué. Ce message est très étendu. Il est peu probable qu'il soit discuté dans la prochaine session de l'Assemblée fédérale, mais la commission chargée d'examiner cette question sera sans doute nommée, pour rapporter en mars.

— La pose de la première pierre du palais du Parlement aura lieu pendant la session de mars de l'Assemblée fédérale.

Berne, 1er décembre.

Aujourd'hui se sont réunis à Berne les délégués des communes rurales intéressées à la Directe Berne-Neuchâtel.

L'assemblée a décidé de maintenir le projet de ligne directe et de ne pas accepter le tracé avec détour par Neuenegg et Laupen.

La discussion a été reprise cet après midi.

Zurich, 1er décembre.

Le Grand Conseil, après une discussion qui a duré plus de cinq heures, a repoussé à l'appel nominal, par 127 voix contre 35, le projet de loi relatif à l'introduction de la proportionnelle pour les élections au Grand Conseil.

Il a repoussé en votation ordinaire, par 107 voix contre 41, l'introduction facultative de la proportionnelle pour les élections communales.

Hambourg, 1er décembre.

D'après l'*Echo*, journal socialiste, le nombre des grévistes serait de 14,500.

Saargemunde, 1er décembre.

Le cocher Reeb, qui, en août, avait tué un officier qui l'avait maltraité, a été acquitté hier soir par la cour d'assises.

Bruxelles, 1er décembre.

Suivant une dépêche de New-York à l'*Indépendance belge*, le Nicaragua, le Honduras et le Salvator constitueraient prochainement une confédération. Le Guatemala et le Costa-Rica y adhéreraient.

Rome, 1er décembre.

A la Chambre, l'appel nominal est demandé sur la motion Imbriani-Agnèni, tendant à ce que la question de l'abandon de l'Erythrée soit, dans le délai de huit jours, posée au Parlement.

Le vote a eu lieu par appel nominal, mais le résultat n'en est pas proclamé, le quorum n'ayant pas été atteint. Il devra donc être procédé à une nouvelle votation.

Le bruit court, dans les couloirs, que la motion Imbriani-Agnèni a été repoussée par 159 voix contre 25 et 53 abstentions.

Il ne manquait que dix députés pour que le quorum fût atteint.

Ajaccio, 1er décembre.

Dimanche matin, trois individus armés se sont présentés, à Vizzavona, à l'hôtel où séjourne, pour cause de santé, le prince autrichien Ernest Windisch-Grætz, et ont demandé à lui parler. Le plus âgé de ces individus a pénétré de force dans la chambre du prince et lui a demandé de l'argent.

Le prince, appelant son médecin, l'a prié de prendre quelque argent dans une sacoche. L'individu s'est alors précipité sur la cacoche qui contenait 4000 fr. et l'a enlevée. Le consul autrichien est arrivé et des mesures ont été prises par les autorités administratives et judiciaires en vue de l'arrestation des voleurs.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Berlin, 2 décembre.

Le parti libéral-national demandera une diminution des dépenses au budget de la marine.

Kiel, 2 décembre.

On a réussi à arrêter le vapeur de Hambourg *Bernard*. De partout affluent des offres de travail.

Rome, 2 décembre.

La Commission de la Chambre pour la ratification du traité italo-suisse relatif au percement du Simplon, avait une réunion hier après midi.

Le ministre des travaux publics a donné quelques explications sur des modifications de forme au projet, modifications qui ont été ensuite votées à l'unanimité par la commission. Celle-ci a décidé de présenter son rapport à la Chambre le 3 décembre.

Madame veuve Charles Depaulis, Monsieur et Madame Jean Burla-Depaulis, à Borgosesia (Italie), Monsieur et Madame Joseph Depaulis-Gygax, aux Prises de Gorgier, Monsieur Jean Depaulis, Mademoiselle Marie Depaulis, à Borgosesia, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé fils, frère, beau-frère et oncle, 11507

Monsieur Paul DEPAULIS,

décédé le 28 novembre, dans sa 35me année, après une courte et pénible maladie.

Borgosesia (Italie), le 29 novembre 1896.

✝

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.
St-Matthieu V, 9.

Les amis et connaissances de

Mademoiselle Marianne PETERMANN,

sont informés de sa mort survenue aujourd'hui, dans sa 86me année.

L'enterrement aura lieu mercredi 2 décembre, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Faubourg de l'Hôpital 50.

Neuchâtel, 30 novembre 1896. 11525

Madame Emma Berthoud, Monsieur Edouard Berthoud, à Paris, Madame Jean Courvoisier-Berthoud, à Neuchâtel, Monsieur Paul Berthoud, Mademoiselle Madeleine Berthoud, Monsieur Jean-Louis Courvoisier, à Paris, Madame et Monsieur James de Reynier-Courvoisier, Monsieur Charles Courvoisier, Mesdemoiselles Lucie et Camille Courvoisier, Messieurs André, Maxime et Octave Courvoisier, Madame Emile Ducommun et sa famille, Monsieur Georges Berthoud et sa famille, à Neuchâtel, ont l'honneur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis BERTHOUD,
BANQUIER,

leur cher fils, frère, oncle, neveu et cousin, que Dieu a retiré à Lui, le 30 novembre 1896, en son domicile, 15, rue Richer, Paris, à l'âge de 53 ans, après une pénible maladie. 11524

Que ta volonté soit faite.

AVIS TARDIFS

On a perdu, du Collège des Terreaux à Boudry, par la Place du Port et le régional, une montre de dame, en or. La rapporter, contre récompense, au bureau Haasenstein & Vogler. 11576

Bourse de Genève, du 1er décembre 1896

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	693	3% féd. ch. def.	103 40
Jura-Simplon.	200 —	3 1/2 fédéral 87.	107 25
Id. priv.	— —	3% Gen. à lots	111.50
Id. bons	24 —	Jura-S., 3 1/2 %	507 50
N-E Suis. anc.	663	Franco-Suisse	— —
St-Gothard . .	835 —	N.-E. Suis. 4 %	503 —
Union-S. anc.	450 —	Lomb. anc. 3%	373 50
Bque Commerce	1030 —	Mérid. ital. 3%	287 50
Union fin. gen.	685 —	Prior. otto. 4%	417 —
Parts de Sétif.	165	Serbe . . 4 %	339 —
Alpines . . .	—	Douan. ott. 5%	450 —

Changes à Genève		Demandé	Offert
	France	100.27	100 33
	Italie	95 25	96.26
	Londres. . . .	25 29	25 33
	Allemagne . .	124.10	124 30
	Vienne	210 75	211 50

Cote de l'arg. fin en gren. en Suisse, fr. 118.— le kil.

Genève 1er déc. Esc. Banq. du Com. 4 1/2 %

Bourse de Paris, du 1er décembre 1896

(Cours de clôture)

3 % Français.	103 —	Crédit foncier	659 —
Italien 5 % . .	92 32	Créd. lyonnais	762 —
Rus. Orien. 4%	66 95	Suez.	3350 —
Russe 1891, 3%	93 —	Chem. Autric.	749 —
Ext. Esp. 4 %	58 50	Ch. Lombards	— —
Tabacs portg.	477 —	Ch. Méridion.	632 —
Turc 4 % . . .	20 15	Ch. Nord-Esp.	97 —
Actions		Ch. Saragosse	143
Bq. de France.	3700 —	Banque ottom.	530 —
Bq. de Paris.	805 —	Rio-Tinto . . .	629 50
Comptoir nat.	568 —	Chartered . . .	54 —

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— En exécution des articles 3, 4 et 5 de la loi concernant les formes à suivre pour libérer les cautions des fonctionnaires publics, la démission du citoyen Albert Ducommun, greffier du tribunal, conservateur du cadastre et des hypothèques et préposé aux faillites du district de La Chaux-de-Fonds, est publiée. Les personnes qui pourraient avoir à lui adresser des réclamations pour faits de charge, sont formellement invitées à les déposer au département de justice jusqu'au 20 mars 1897.

— Par jugement en date du 12 novembre 1896, le tribunal cantonal de la République et canton de Neuchâtel a prononcé l'absence définitive : 1° de Charles-Henri Prince, fils de Charles-Henri, né le 14 mars 1796, lequel a quitté le pays en 1847 pour se rendre en Amérique et qui, dès lors, n'a plus donné de ses nouvelles ; 2° de Frédéric-Auguste Prince, fils de Frédéric, né à Leipzig, le 3 août 1821, lequel est parti du pays en 1871, date à partir de laquelle il n'a plus donné aucune nouvelle.

— Bénéfice d'inventaire de Charles-Frédéric Bourquin, époux de Adèle née Jeanmaire, négociant, domicilié à Cormondrèche, décédé à Tunis, où il était en séjour, le 15 novembre 1896. Inscriptions au greffe de paix d'Auvernier jusqu'au mercredi 6 janvier 1897, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge de paix d'Auvernier, qui siégera à la salle de justice de ce lieu, le vendredi 8 janvier 1897, à 10 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de Alphonse-Auguste Buhler, veuf de Lise-Adèle née Sterky, domicilié à Fleurier, où il est décédé le 14 novembre 1896. Inscriptions au greffe de la justice de paix, à Môtiers, jusqu'au jeudi 7 janvier 1897, à 4 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'Hôtel de Ville de Môtiers, le samedi 9 janvier 1897, à 2 heures après midi.

— Ensuite d'un jugement rendu par la justice de paix de la Chaux-de-Fonds et confirmé par le tribunal civil du dit lieu, prononçant la mise sous curatelle forcée de dame Louise-Elisa Humbert-Droz née de Pourtalès, épouse séparée de biens de Jules-Ernest Humbert-Droz, horloger, à la Chaux-de-Fonds, la justice de paix de ce cercle, fonctionnant comme autorité tutélaire, a nommé M. Alfred Guyot, gérant, à la Chaux-de-Fonds, aux fonctions de curateur de dame Humbert-Droz, prénommée.

TRIBUNAL CANTONAL

Jugements de divorce.

2 novembre 1896. — Elisa Chatelain née Nicolet, veuve de Carl-Jacob Gebhardt, horlogère, et Eugène Chatelain, manœuvre, les deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

2 novembre 1896. — Marie-Noémie Robert-Tissot née Chabanel, gouvernante, domiciliée au Locle, et Léon Robert-Tissot, graveur, domicilié à la Chaux-de-Fonds.

Ce numéro est de six pages

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie